

# Le P'tit Ménulph

Le journal municipal de Saint-Menoux



## Le mot du maire

L'année 2016 touche à sa fin et il faut profiter des derniers jours de décembre car 2017 va être une année « riche » en événements, avec quatre dimanches d'élections et dès le 1<sup>er</sup> janvier la fusion des communautés de communes Bocage Sud et en Bocage Bourbonnais.

En 2017, à Saint Menoux, l'équipe municipale continuera d'avancer selon la feuille de route qu'elle s'est fixée voilà bientôt trois ans tout en restant très vigilante sur les finances. Tous les projets annoncés cette année ont été conduits. Certaines opportunités ont pu être saisies pour faire plus (maison du football, déplacement du garage communal). Le projet du bâtiment périscolaire dont il est question depuis plusieurs mois devient réalité, en effet les travaux ont débuté récemment. Nous vous tiendrons informés des orientations que nous prendrons dans le prochain bulletin municipal, mais je souhaite que nous demeurions prudents et j'attends l'étude du prochain budget, pour préciser de nouvelles orientations. Par contre nous lancerons prochainement l'étude pour l'accueil d'une annexe à la maison de santé de Bourbon, et celles concernant l'agence postale communale et l'aménagement de la rue des vignes.

Je remercie une nouvelle fois les associations et leurs bénévoles qui offrent un éventail d'activités et de manifestations qui font la renommée de notre commune et participent bien évidemment à son dynamisme.

Au nom du conseil municipal et en mon nom propre, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le **vendredi 6 janvier** pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Ludovic JULIEN.

## 2017 : Année d'élections

**Election présidentielle** : 1<sup>er</sup> tour le 23 avril 2017 et 2<sup>ème</sup> tour le 7 mai 2017

**Elections législatives** : 1<sup>er</sup> tour le 11 juin 2017 et 2<sup>ème</sup> tour le 18 juin 2017

Les nouveaux arrivants et les personnes accédant à la majorité peuvent se faire inscrire avant le 31 décembre à la mairie pour pouvoir voter (présenter une carte d'identité et un justificatif de domicile pour votre inscription).

## INFOS PRATIQUES

### Assistante sociale

Mme BOISSONNAY se déplace à la mairie uniquement  
**sur rendez-vous** : 04 70 67 03 04

### Permanences juridiques

Gratuites, **sur rendez-vous** les 1<sup>er</sup> mercredis de chaque mois entre 9h et 10h à la mairie avec Mme GIRAUDON

### Communauté de Communes

Tél : 04 70 67 11 89  
Site : [www.cc-bocage-bourbonnais.com](http://www.cc-bocage-bourbonnais.com)

### Mairie

Tél : 04 70 43 92 28 – Fax : 04 70 43 78 21  
E-mail : [mairie.st-menoux@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-menoux@wanadoo.fr)  
Site : [www.saint-menoux.net](http://www.saint-menoux.net)

Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi : 8h30-12h et 13h30-18h / mardi, jeudi : 8h30-12h / Vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30

Permanences maire ou adjoints : samedi 11h à 12h à la mairie

# Le point sur le Contrat Communal d'Aménagement de Bourg

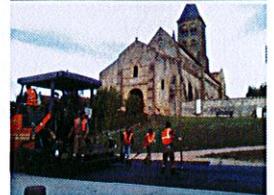
Débutée en 2015 avec l'aménagement de l'entrée ouest du bourg, les phases 1 et 2 sont maintenant terminées :

La rue des Granges a refait peau neuve tout en gardant son caractère pittoresque.

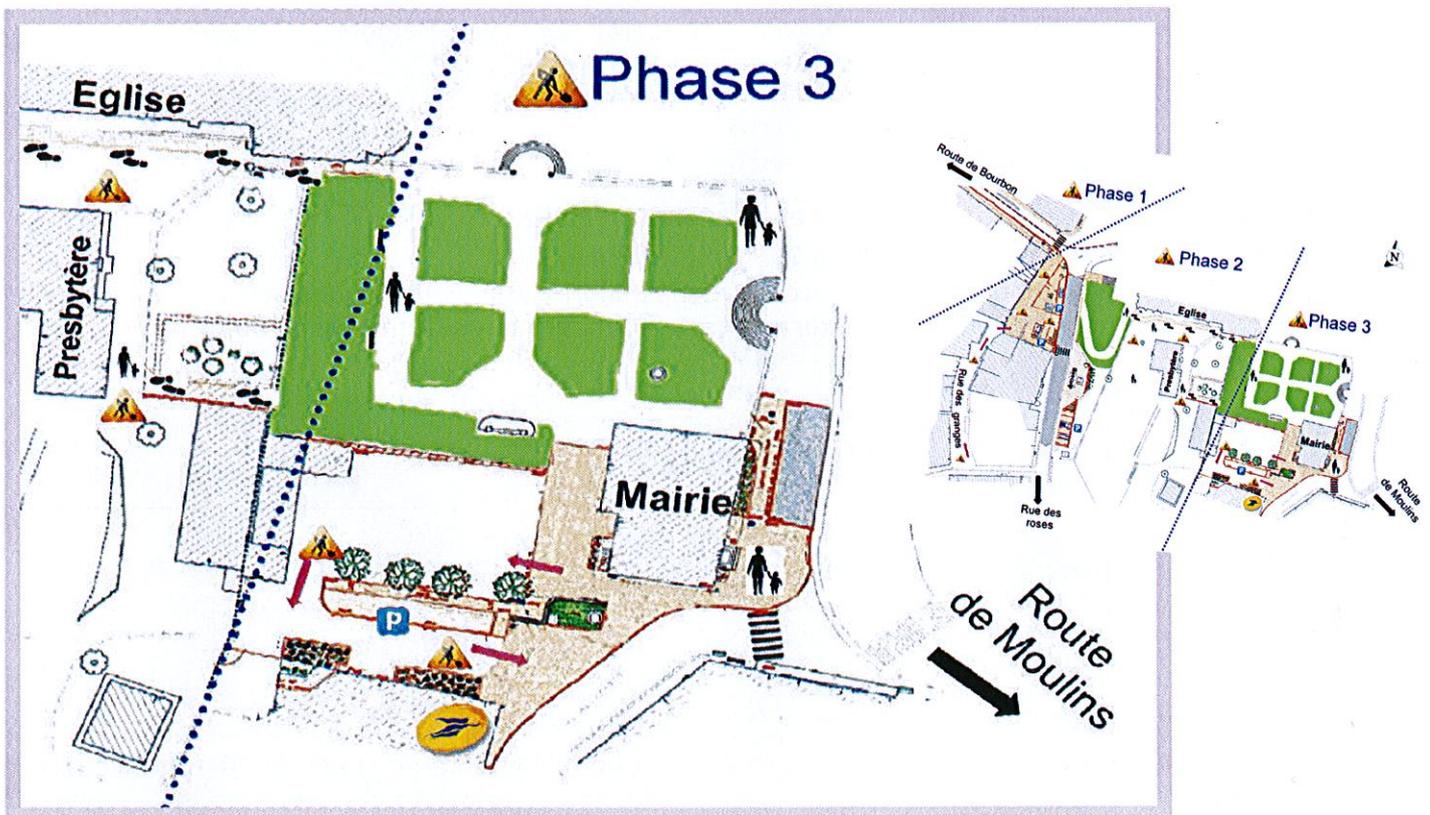
La place de la Croix est entièrement refaite, en attente d'un prochain fleurissement qui viendra achever cette rénovation.

La route Départementale 293 a été regoudronnée.

Un gros travail de réhabilitation des murs aux abords de la bascule et de l'église est également réalisé, avec la réouverture de la petite porte qui permettra le cheminement le long de l'ancien cloître pour rejoindre le centre du bourg.



En 2017, la phase 3 sera consacrée à la transformation des abords de la mairie avec l'ouverture de la cour arrière et la réorganisation du stationnement. Le garage communal va quant à lui déménager route de Moulins.



Le projet de réhabilitation de la rue des Vignes est à l'étude, tant au niveau technique que financier.

## Ecole (rentrée 2016-17)

**PS Maternelle**  
21 élèves  
Enseignante:  
Mme THOMAS

**GS Maternelle**  
18 élèves  
Enseignante :  
Mme JULIEN-  
LE CORRE

**CE 1 + CE 2**  
23 élèves  
Enseignante :

**CP + CE 1**  
22 élèves  
Enseignante :  
Mme SERREAU

**CM 1 + CM 2**  
28 élèves  
Enseignant :  
M MEYZONNIER



### Une nouvelle enseignante :

Depuis la rentrée 2016, Madame Amélie SERREAU a en charge la classe des CP-CE1.

## Personnel communal

- Un nouveau contrat d'emploi d'avenir a été signé fin juillet. **Adrien BLAUWART**, âgé de 20 ans, vient renforcer l'équipe des services techniques. Il est titulaire d'un bac professionnel en aménagement des espaces verts, et ce contrat de trois ans va lui fournir une expérience professionnelle appréciable ainsi que des séquences de formation variées (électricité, maçonnerie, permis poids lourds...)



Adrien se dit satisfait : « *l'équipe est sympa, le travail intéressant* ».

Il remplace **Grégory MARAIS** qui a été recruté par le **SIVOM eau et assainissement** à l'issue de son contrat d'avenir à Saint-Menoux.

- Le personnel de la crèche dépend de la Communauté de Communes depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

- Un nouveau poste a été créé au **secrétariat de mairie**. **Stéphanie CHEAMI** a été embauchée, à la suite de son contrat d'emploi d'avenir.

## Une nouvelle salle au terrain de sport

Le bâtiment modulaire construit à l'initiative de l'Association Sportive Ménulphienne par la commune est maintenant opérationnel. Idéalement situé, ce nouvel espace a toutes les qualités pour devenir un lieu de convivialité incontournable!



## En avant la musique

Monsieur **Bruno BELLANGER** a ouvert récemment un nouveau commerce spécialisé en vente et réparation de guitares vintage, au 22 Place de l'église à Saint-Menoux : **BBG GUITARES**, un magasin pour les amateurs de musique, que l'on sait très nombreux dans notre village !!!

## Le geste éco-citoyen : se préparer pour l'hiver

Les gestes malins « éco-citoyens » pour limiter notre production d'électricité cet hiver fortement émettrice de CO2 mais également pour faire des économies :

### Garder un œil sur la température intérieure

Chauffer à 19° dans les pièces à vivre et 16 à 17° dans les chambres. Passer de 20° à 19° c'est réduire sa consommation de 7 % !!!

### Eviter à la chaleur de s'échapper

Fermer les volets la nuit empêche le froid d'entrer. Il est toutefois indispensable d'aérer son logement 5 minutes par jour en pensant à baisser le chauffage à ces moments-là.

### Limiter sa consommation d'électricité

Utiliser les appareils électriques en dehors des périodes de pic de consommation.

Éteindre les lumières inutiles.

Mettre hors tension les équipements plutôt qu'en veille.

**La planète s'en portera mieux et votre porte-monnaie également !!!**



## Futur logo de Saint-Menoux

Afin de pouvoir fournir des éléments de discussion, les personnes intéressées sont invitées à faire part de leurs idées, propositions ou réflexions avant le 1<sup>er</sup> avril 2017. Contact au secrétariat ou sur [communication.saintmenoux@gmail.com](mailto:communication.saintmenoux@gmail.com) ou auprès de Sylvie EDELIN, adjointe à la communication.

## AGENDA

### Janvier

**Ven. 6** : vœux de la municipalité à 19h  
**Sam. 7** : concours de belote AS Ménéulphienne  
**Dim. 29** : loto de l'Amicale Laïque

### Février

**Sam. 11** : soirée soupes du Comité des Fêtes  
**Dim. 19** : loto de la Pétanque Ménéulphienne  
**Sam. 25** : concours de belote de Générations Mouvement

### Mars

**Dim. 5** : loto de l'AS Ménéulphienne  
**Sam. 11** : concours en triplettes de la Pétanque Ménéulphienne  
**Sam. 18** : soirée dansante de l'Amicale Laïque  
**Sam. 25** : collecte de ferraille de l'Amicale Laïque

### Avril

**Dim. 9** : marche de l'Amicale Laïque  
**Dim. 23** : élection présidentielle 1er tour

### Mai

**Sam. 6** : bal des conscrits  
**Dim. 7** : élection présidentielle 2ème tour  
**Sam. 13 et dim. 14** : moto-cross du Comité des Fêtes  
**Sam. 20 et dim. 21** : théâtre des écoles de l'Amicale Laïque

### Juin

**Sam. 3** : 70ème anniversaire AS Ménéulphienne  
**Dim. 11** : élections législatives 1er tour  
**Dim. 18** : élections législatives 2ème tour  
**Sam. 24 et dim. 25** : démonstration aéromodélisme

### Cinéma itinérant à 20h30 au Centre d'Animation Culturel

Lundi 16 janvier  
Lundi 17 avril

Lundi 13 février  
Lundi 15 mai

Lundi 13 mars  
Lundi 12 juin

## Réunion publique du 30 septembre



Le maire et les adjoints ont d'abord présenté les différentes actions menées et les actions en cours (ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe, mise en place des Nouvelles Activités Péri-scolaires, procédure de reprise des tombes, chantier international, Contrat Communal d'Aménagement de Bourg, maison du football, nouveau bâtiment péri-scolaire...) ainsi que les réflexions sur des projets à venir (maison de santé intercommunale, devenir de la Poste...)

Les Ménulphiens ont ensuite pu échanger sur l'éclairage public, les problèmes de stationnement, les compteurs Linky et l'accès à la 3G. Il s'avère que l'un des principaux motifs d'inquiétude concerne la sécurité routière en agglomération autour des Routes Départementales 953 (Moulins-Bourbon) et 58 (route d'Agonges). Nous rappelons que la vitesse est limitée à 50 km/h en agglomération et à 30 km/h sur une portion des rues Feuillin et Saint-Germain.

## L'exposition musicale du CCAS

Les plus jeunes en avaient entendu parler, les plus anciens s'en souviennent encore, la fanfare « l'avenir de Saint-Menoux » a connu ses heures de gloire jusqu'en 1971. Nous avons retrouvé des photos de 1890, et plusieurs prix inter-départementaux prestigieux. Pour ceux qui l'ont entendue, il n'y avait pas de « canards »...



Un instant rassemblés à l'occasion du repas du Centre Communal d'Action Sociale, Rolland SELLOT, André BEL, Daniel SANVOISIN, Louis CHERION, Serge, Bernard et Hubert DECHET, ont retrouvé avec émotion les trompettes, bugles, barytons et trombones à coulisse de leur jeunesse, ainsi que la magnifique bannière de 1908. Les instruments ne semblent pas abîmés. : avis aux amateurs pour de prochaines expositions... ou des répétitions ?

## Que deviennent vos dons de textile ?

### Que fait Emmaüs ?

Les textiles sont triés et ceux en bon état directement revendus dans les lieux de vente Emmaüs. Sinon, ils sont envoyés en filières de recyclage et sont transformés notamment en produit d'isolation pour la construction. Les textiles non recyclables sont détruits.

Les textiles sont d'excellents moyens d'insertion. Ils nécessitent des interventions diversifiées : tri, classage, ventes, transformation... Ils offrent de l'activité à des compagnons en communauté ou à des salariés des structures d'insertion Emmaüs. 184 structures Emmaüs et plus de 2500 personnes travaillent ainsi sur le textile. La borne de dépôt EMMAUS se trouve au point tri sur le parking du Centre d'Animation Culturelle.

### Que fait LE RELAIS ?



La borne de dépôt LE RELAIS se trouve au point tri à côté du cimetière.

D'autres associations collectent les dons de textile dans l'agglomération moulinoise, voici les principales :

- APF 17-19 Place des Halles 03000 MOULINS : dépôt au n° 13, rue Denis PAPIN 03400 YZEURE  
Ouverture prochaine d'une boutique solidaire
- HANDIGENE route de Lyon 03000 MOULINS
- CROIX ROUGE FRANCAISE Rue des Chartreux 03000 MOULINS
- Ressourcerie « à l'Est des Benne » à Bourbon l'Archambault (Zone du pont des Chèvres)

## Centre Social l'ESCALE



ESCALE (Espace Social et Culturel d'Animations, de Loisirs et d'Entraide) est le nom choisi par les adhérents du territoire du Centre Social de Souvigny lors de notre assemblée générale du 24 juin dernier à Chemilly. Donner un nom à notre association avant le déménagement était une priorité de notre projet social 2016-2019, afin notamment, de démystifier le caractère négatif pour beaucoup du mot social.

Ces nouveaux locaux, réalisés par la Municipalité de Souvigny porteuse du projet et maître d'ouvrage et dus à l'initiative et à la solidarité des 12 conseils municipaux du territoire permettent aujourd'hui un accueil des adhérents plus fonctionnel, et plus confidentiel si besoin, sur un seul site à Souvigny et des conditions de travail améliorées pour le personnel et les animateurs d'activités. Mais aller rencontrer tous les habitants du territoire par des actions, des animations dans toutes les communes reste ma priorité et notre engagement, comme nous l'avons fait en 2016 à Agonges, Bresnay, Châtillon, Chemilly, Coulandon, St-Menoux.

Nous allons rendre ce bâtiment attractif et ainsi inciter chaque habitant à pousser la porte et à venir nous rencontrer. Chacun de vous a une passion, un talent à proposer ou une envie, un désir à réaliser. Venez nous en parler et nous chercherons ensemble une solution. Ainsi en 2016 un partenariat a été établi avec les pompiers de Souvigny et 50 personnes ont été formées aux gestes de 1<sup>ers</sup> secours. Une bénévole de notre association a pris le relais de ceux de la pagode de Noyant pour apprendre le français à leur nouveau Vénérable.... Les exemples ne manquent pas.

2 festivités à retenir en 2017 : la fête de l'ESCALE (date non déterminée) et les *débredinades* en juillet à Bresnay.

A toutes et tous je souhaite une très bonne année 2017, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Le Président, Michel FAYOLLE

Centre Social l'ESCALE - 2 route de Besson - 03210 SOUVIGNY - Tél. : 04 70 43 10 67  
Mail : [centre.social.souvigny@orange.fr](mailto:centre.social.souvigny@orange.fr) — Site internet : <http://souvigny.centres-sociaux.fr/>

## Communauté de communes

L'année 2017 va être marquée par la fusion de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais avec la Communauté de Communes Bocage Sud (dont le siège est basé à Le Montet). La nouvelle communauté de communes, issue de ce rapprochement, regroupera 25 communes pour 14 000 habitants. De nouvelles compétences et une nouvelle gouvernance devront se mettre en place en 2017, pour répondre aux besoins des Bourbonnais et développer une politique d'accueil, gage de proximité et de développement économique.

## Locataires ou propriétaires

Pour améliorer votre logement (économies d'énergie, adaptation pour l'autonomie, rénovation) des **aides financières** existent. Contactez le **point rénovation info-service du Conseil Départemental de l'Allier** : une équipe vous informe, vous conseille, vous oriente et vous accompagne gratuitement dans vos démarches.

Contact : 04 70 34 41 84 - [pris03@allier.fr](mailto:pris03@allier.fr)